

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DU 14 MARS 2023

Approbation du compte administratif (202203D001)

Le conseil approuve le CA 2022.

Approbation du compte de gestion 2022(202303D002)

Le conseil valide le compte administratif 2022.

Affectation des résultats de 2022 (202303D003)

Le conseil décide d'affecté au 1068 299 513.86€.

- Vote du budget primitif 2023 (202303D004)

BP 2023		Commune	Lotissement Chez Giet
INVESTISSEMENT	DEPENSES	1 335 803,71€	177 070,16€
	RECETTES	1 335 803,71€	177 070,16€
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	1 547 810,59€	139 679,86€
	RECETTES	1 547 810,59€	139 679,86€

- Vote des subventions dans le cadre du budget primitif 2023 (202303D005)

Le conseil valide le choix de la commission budgétaire concernant le montant des subventions

- Transfert de propriété du réseau routier départemental en voirie communale (202303D006)

L'ancienne Départementale 129 traversant chez Mervaud est transféré à la commune

- Détermination du montant du loyer du studio sis 44 rue de la république (202303A007)

Le loyer du logement est fixé par le conseil à 250€ sans les charges

LE MAIRE,

PASCAL GILLARD